

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1^{re} Avenue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 7 novembre 2016.

Son présent : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.
(19h15))

2 Adoption de l'ordre du jour

2016-11-265 Considérant que tous les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité

3 Approbation des procès-verbaux

2016-11-266 Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et de la séance extraordinaire du 12 octobre 2016;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux du mois d'octobre 2016 susmentionnés, rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

4 1ere période de questions

5 Courrier

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du mois précédent.

6 Législation

6.1 Calendrier des séances ordinaires du conseil 2017

2016-11-267 Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront à l'hôtel de ville sise au 127-A, 1^{re} Avenue Sud, le lundi et qui débuteront à 19h00 :

9 Janvier	6 février	6 mars
3 Avril	1 Mai	5 Juin
3 Juillet	7 Aout	5 Sept.
2 Oct.	6 Nov.	4 Déc.

Adopté à l'unanimité

- 6.2 Avis de motion : Règlement traitant de l'imposition des taux de taxes, des tarifs de compensation des services pour pourvoir aux dépenses et des modalités de paiement de l'année 2017

Monsieur le conseiller Christian Bégin donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement traitant de l'imposition du taux de taxes et de tarifs de compensation des services, pour pourvoir aux dépenses de l'année 2017.

6.3 Avis de motion : modification du règlement 261-96 relatif à l'aqueduc, à l'égout et aux voies de circulation.

Monsieur le conseiller Germain Fortin donne un avis de motion pour la modification du Règlement 261-96 à l'article 3.51 pose du clapet et retenu.

6.4 Nomination substitut MRC

2016-11-268 Considérant qu'il s'avère souhaitable de prévoir une personne substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2017;

Considérant que l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit que le conseil d'une municipalité locale désigne celle-ci par résolution parmi ses membres;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le conseil de la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce nomme monsieur le conseiller Christian Bégin conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité

6.5 Nomination représentant Régie intermunicipale et substitut

2016-11-269 Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance;

Il est résolu que monsieur le conseiller Christian Bégin soit désigné pour représenter la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud et à titre de substitut monsieur le maire Alain Quirion pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité

6.6 Nomination représentants - Cordi

2016-11-270 Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin,

Il est résolu que monsieur le conseiller Rémi Tanguay et monsieur le conseiller Germain Fortin soient désignés pour agir à titre de représentant de cette municipalité au sein du conseil d'administration de CORDI St-Gédéon inc. pour un terme d'un an.

Adopté à l'unanimité

6.7 Nomination représentant - CORPO

2016-11-271 Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

Il est résolu que monsieur le conseiller Claude Deblois soit désigné pour agir à titre de représentant de cette municipalité au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement de St-Gédéon-de-Beauce inc. pour un terme d'un an.

Adopté à l'unanimité

6.8 Partage responsabilités des élus 2017

2016-11-272 Considérant que le conseil municipal désire se partager des responsabilités dans le but de mieux connaître certains dossiers afin d'analyser les problèmes, de les présenter au conseil, de proposer des solutions et de les faire exécuter;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin;

Il est résolu d'assigner les responsabilités suivantes aux élus :

- Routes : Christian Bégin et Claude Lachance
- Aqueduc/Égouts : Christian Bégin et Claude Deblois
- Entretien des bâtiments/Éclairage public : Germain Fortin et Rémi Tanguay
- Développement global, de la ruralité et de l'urbanisme : Alain Nadeau et Germain Fortin
- Loisirs et culture : Alain Nadeau et Claude Lachance
- Équipements/Machineries : Claude Deblois et Rémi Tanguay

Adopté à l'unanimité

6.9 Dépôt du formulaire SM-70 déclaration intérêts pécuniaires

Considérant que les élus avaient en leur possession un formulaire de déclaration d'intérêt pécuniaire, ces derniers déposent leur déclaration complétée.

6.10 Formation comité - mise en commun des services de sécurités incendie

2016-11-273 Attendu que suite à la signature du Schéma en Couverture de Risque en Sécurité Incendie en mai 2016 venant encadrer la gestion et les interventions d'urgence du service incendie;

Attendu que les défis pour maintenir l'efficacité et la pérennité des services incendies municipaux passent par la mise en commun d'expertise, de ressources humaines ou matérielles soit par la signature d'entente ou de regroupement partiel ou total ;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée de monsieur le conseiller Alain Nadeau ;

Il est résolu de créer un comité regroupant un minimum de 1 élu représentant chacune des municipalités desservies par les services de sécurité incendie de St-Gédéon, de St-Martin/St-René et de St-Théophile pour étudier les possibilités de mise en commun partielle ou total de certaines activités des services de sécurité incendie ou de toutes les activités de ces derniers et par la suite en faire rapport à chacun de leurs conseils municipaux respectifs;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce est représenté par monsieur le maire Alain Quirion, monsieur le conseiller Germain Fortin et monsieur le directeur du service de sécurité incendie François Trudel.

Adopté à l'unanimité

6.11 Dépôt du rapport à l'usage de l'eau potable 2015

2016-11-274 Considérant que le formulaire de l'usage de l'eau potable fut transmis au 19 juillet 2016;

Considérant que l'analyse du formulaire est approuvée;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée de monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu ;

Que le conseil confirme avoir pris connaissance du formulaire de l'usage de l'eau potable 2015.

Adopté à l'unanimité

6.12 Autorisation signature convention de modification pour les prêts Cordi

2016-11-275 Attendu que la Municipalité est cautionnaire des prêts de la Corporation de développement de St-Gédéon;

Attendu qu'il y a renouvellement de la convention des prêts;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tout formulaire en lien avec la modification de la convention pour les prêts de Cordi inc.

Adopté à l'unanimité

6.13 Formation comité - réflexion en loisirs et culture

2016-11-276 Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce a de l'intérêt pour la création d'un comité afin de développer la réflexion en loisirs et culture;

Que le conseil désigne monsieur Alain Quirion maire et Erika Ouellet directrice générale afin de siéger au comité.

Adopté à l'unanimité

6.14 **Annulation couverture assurance - 185, rue Cordi**

2016-11-277 Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce autorise la résiliation de la couverture d'assurance pour le 185, rue Cordi qui sera gérée directement par l'organisme propriétaire de l'immeuble.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tous documents reliés à la demande.

Adopté à l'unanimité

7. **Trésorerie**

7.1. **Compte du mois**

2016-11-278 Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises en séances antérieures;

Attendu que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer conformément aux engagements de crédits pris par le conseil en vertu de la résolution portant le numéro 2016-11-278;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 246 838.30 \$ et d'autoriser leur paiement.

Adopté à l'unanimité

7.2. **Dépôt rapport budgétaire comparatif**

La directrice générale fait dépôt du rapport budgétaire comparatif

7.3. **Rapport du maire (état de la situation financière de la Municipalité)**

2016-11-279 Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

Il est résolu de prendre acte du dépôt du rapport sur la situation financière tel que lu par monsieur le maire Alain Quirion et de faire parvenir ledit document à la population par le biais du Gédé Nouvelles.

Adopté à l'unanimité

7.4. **Transfert budgétaire**

2016-11-280 Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

Que la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2016, afin de transférer les sommes tel que la liste déposée par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Adopté à l'unanimité

7.5. **GED- Gestion électronique des documents**

2016-11-281 Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

De procéder à l'installation de la méthode de travail sans papier au sein du département administratif de la Municipalité de Saint-Gédéon;

D'autoriser le déboursé d'une somme de 6 974.98 \$ avant taxes auprès du fournisseur Mi Consultant pour l'acquisition du matériel, de logiciel, et des heures de formations.

Adopté à l'unanimité

7.6. **Budget 2017-Quote part 2017 - transport autonomie Beauce-Etchemin 4 254.25 \$**

2016-11-282 Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

De renouveler l'adhésion au service de Transport adapté pour l'année 2017;

De payer la contribution fixée à 4 130.31 \$;

D'accepter la tarification payée par l'utilisateur;

De reconnaître Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

Adopté à l'unanimité

7.7. **Radiation des mauvaises créances**

2016-11-283 Attendu qu'il y a deux comptes à radier aux comptes client totalisant 1085.83 \$,

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau;

il est résolu d'autoriser l'administration à radier le montant de 1085.83 \$ des comptes à recevoir pour le client 1507 au montant de 769.83 \$ ainsi que le client 1544 au montant de 316 \$ pour cause de faillite.

Adopté à l'unanimité

7.8. **Radiation frais d'assurance -Aréna Marcel Dutil inc.**

2016-11-284 Attendu qu'il y a un solde aux comptes à recevoir de l'Aréna Marcel Dutil inc. totalisant 5 607.64 \$ pour des frais d'assurance du 325, 1^{re} Avenue Nord concernant les années 2011, 2012 et 2014,

Attendu que l'Aréna Marcel Dutil inc. demande une radiation du solde à payer;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin; il est résolu;

Que le conseil autorise l'administration à radier le solde de ces factures de 5 607.64 \$ des comptes à recevoir.

Adopté à l'unanimité

7.9. **Demande d'aide financière - Corporation de développement St-Gédéon**

2016-11-285 Attendu que la Corporation de développement de Saint-Gédéon souhaite relancer ses activités;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance; il est résolu;

Que le conseil participe à parts égales avec l'entreprise Canam pour une aide financière au montant de 5 000 \$.

Adopté à l'unanimité

8. Fourniture et équipement

8.1. Offre de service WSP - ponceau rue de l'Église

2016-11-286 Attendu que le projet du ponceau à l'intersection du rang 7 et de la rue de l'église est assujéti à une aide financière;

Attendu que des études supplémentaires ont été requises pour le préparatif des plans et devis complet pour l'appel d'offres ainsi que le suivi du processus;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance; il est résolu;

Que le conseil accepte l'ajustement d'honoraires de 3 000 \$ de la firme WSP pour les ajouts ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité

8.2. Offre de services Gestizone - Développement domicilier / sentier récréatif

2016-11-287 Attendu que le projet du développement domicilier phase 3 ainsi que celui du sentier récréatif nécessite une caractérisation environnementale du site afin de valider la présence de milieux humides, cours d'eau et espèces en péril dans une optique de demande d'article 22 auprès du MDDELCC;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau; il est résolu;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce retient les services de la firme Gestizone pour effectuer le mandat de la caractérisation des deux sites en projet au montant de 2 450 \$.

Adopté à l'unanimité

8.3. Achat téléviseur - Salle d'entraînement

2016-11-288 Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que le conseil accepte l'offre d'Ameublement Tanguay pour un téléviseur 40 pouces à 359 \$ deux supports à 70 \$ chaque et une gracieuseté d'un téléviseur 40 pouces.

Adopté à l'unanimité

8.4. Inventaire produit hygiénique - Salle d'entraînement

2016-11-289 Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que la municipalité autorise une dépense de 760 \$ pour l'inventaire de produit hygiénique et équipement d'entretien ménager pour le 325, 1^{re} Avenue Nord, chez Distributions Daki.

Adopté à l'unanimité

8.5. Clôture complexe Saint-Louis

2016-11-290 Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

De procéder à l'enlèvement complet de la clôture entourant le Complexe St-Louis pour l'été 2017.

Adopté à l'unanimité

8.6. **Achat extincteur- Salle d'entraînement**

2016-11-291 Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

D'autoriser l'achat de 2 extincteurs 10 lb de type ABC ainsi que l'affichage requis pour un montant de 250 \$ afin de rendre conforme le 325, 1^{re} Avenue Nord.

Adopté à l'unanimité

9. **Personnel**

9.1. **Embauche pompier volontaire**

2016-11-292 Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

Que le conseil procède à l'embauche de monsieur Maxime Blais à titre de pompier volontaire au sein de l'équipe de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce.

Adopté à l'unanimité

9.2. **Embauche Kinésiologue**

2016-11-293 Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

Que le conseil procède à l'embauche de madame Sarah Villeneuve à titre de kinésiologue selon les termes d'embauche discuté.

Adopté à l'unanimité

9.3. **Demande d'aide financière ministère de la Sécurité publique - Formation pompier**

2016-11-294 Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou

à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce prévoit la formation de 7 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Beauce Sartigan en conformité avec l'article 6 du programme.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Beauce Sartigan;

Que la décision de la présente résolution remplace la résolution 2016-10-252.

Adopté à l'unanimité

10. Loisirs et culture

10.1. Demande de commandite Club des Chevalier de St-Gédéon - Fête de Noël des enfants de St-Gédéon

2016-11-295 Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

D'octroyer un don de 100 \$ au Club des Chevaliers de St-Gédéon dans le cadre de la fête de Noël des enfants de Saint-Gédéon.

Adopté à l'unanimité

10.2. Hommage aux bénévoles et aux nouveaux arrivants

2016-11-296 Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que le conseil retient la date du 18 février 2017 afin de souligner par un hommage les bénévoles ainsi que les nouveaux arrivants de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce.

Adopté à l'unanimité

10.3. Autorisation développer MADA

2016-11-297 Considérant que la Municipalité souhaite affirmer sa volonté d'entreprendre une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) ;

Considérant que dans une politique MADA, il se développe une culture d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs ;

Considérant qu'une municipalité amie des aînés est une municipalité qui :

- met un frein à l'âgisme ;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- agit de façon globale et intégrée ;
- favorise la participation des aînés ;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté ;

Considérant qu'il y a un programme de soutien à la démarche MADA de disponible;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin il est résolu ;

Que le conseil autorise la directrice générale à présenter et à signer une demande d'aide financière et/ou tout autre document nécessaire dans le cadre du Programme de soutien à la démarche auprès du Ministère de la Famille.

Adopté à l'unanimité

10.4. **Demande d'aide financière- Activité annuelle Aréna Marcel Dutil inc.**

Point reporté

10.5. **Demande au PNR3 Marché de Noël**

2016-11-298 Considérant qu'il y a dépôt d'une demande de subvention au Pacte rural pour un fonds disponible de 883.60 \$;

Considérant que la municipalité doit s'engager à assumer au minimum 20 % des dépenses du projet;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau;

Il est résolu de confirmer la participation de la Municipalité à un minimum de 20% des dépenses rattachées au projet du Marché de Noël. Autorisation à la Directrice générale de signer le formulaire de dépôt de projet ainsi que les documents rattachés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité

10.6. **Aide financière projet Marché de Noël**

2016-11-299 Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin;

Il est résolu de confirmer la participation de la Municipalité à un minimum de 20% des dépenses rattachées au projet du Marché de Noël pour un montant maximal de 200 \$.

Adopté à l'unanimité

10.7. **Ados en Cavale 2017**

2016-11-300 Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil participe à une aide financière de 100 \$ pour l'inscription de deux adolescents résidents de Saint-Gédéon-de-Beauce pour la période estivale de 2017.

Adopté à l'unanimité

10.8. **Achat bois - Marché de Noël**

2016-11-301 Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le conseil autorise l'achat de bois auprès de Récupération Ancestrale pour le projet du Marché de Noël pour un montant de 650 \$.

Adopté à l'unanimité

10.9. **Autoriser paiement traiteur Oktoberfest**

2016-11-302 Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que le conseil autorise le paiement du traiteur retenu pour l'activité de l'Oktoberfest pour un montant de 550 \$.

Adopté à l'unanimité

10.10. **Participation financière - Curling St-Honoré de Shenley**

Point annulé

10.11. **Choix nom du Gym**

2016-11-303 Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le concours effectué auprès de la population pour proposer des noms concernant la future salle d'entraînement de la Municipalité à ramener 7 suggestions;

Que le conseil retient le dépôt de Studio Gym l'accès Cible pour s'inspirer;

Que le nom final pour la salle d'entraînement est l'Accès Gym.

Adopté à l'unanimité

11. Rapports

11.1. **conseil des maires à la MRC**

Monsieur Christian Bégin en qualité de maire substitut fait un court rapport de la réunion

11.2. **Délégué à la régie intermunicipale**

Monsieur Christian Bégin fait un court rapport de la réunion

12. Divers

12.1. **Aide financière Cordi**

Point reporté

12.2. **Autorisation de paiement - dépense pour formation eau potable**

2016-11-304 Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

Que le conseil autorise le paiement du rapport de dépense de Samuel Tardif pour les frais de transport et de repas durant la période de formation en eau potable à Saint-Ephrem de Beauce.

Adopté à l'unanimité

13 **2^e Période de questions**

2016-11-305 14 **Ajournement de l'assemblée**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay.

Il est résolu d'ajourner la séance au 21 novembre 2016 à 18h30

Adopté à l'unanimité

Président :

Directrice générale :.....